



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **15 septembre 2014**

Délibération n° 2014-0286

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au programme de recherche et développement POLYBIO - Avenant n° 2 à la convention de subvention du 21 septembre 2010 avec la société Aguettant

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés : Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guillard), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beautemps.

Conseil de communauté du 15 septembre 2014**Délibération n° 2014-0286**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Soutien au programme de recherche et développement POLYBIO - Avenant n° 2 à la convention de subvention du 21 septembre 2010 avec la société Aguettant**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2010-1520 du Conseil du 31 mai 2010, la Communauté urbaine de Lyon a décidé d'apporter son soutien financier au programme de recherche POLYBIO dans le cadre des projets de recherche et développement (R&D) de Lyonbiopôle sur la période 2010-2013.

Le Conseil de communauté a ainsi approuvé, par cette délibération, la convention cadre relative au projet POLYBIO. Le Bureau, par décision n° B-2010-1627 du 7 juin 2010, a, quant à lui, approuvé la convention de subvention signée le 21 septembre 2010 entre la Communauté urbaine et la société Aguettant.

Par décision n° B-2012-3524 du 17 septembre 2012, le Bureau a approuvé la signature d'un premier avenant à la convention de subvention initiale prolongeant la durée du projet de 6 mois.

L'objectif du projet POLYBIO est de mettre en place, en Rhône-Alpes, une filière de production de contenants en matériaux polymères, grade pharmaceutique, répondant aux besoins des industriels (effet barrière et inertie) et aux exigences réglementaires.

Le comité de suivi du projet POLYBIO, réuni le 17 septembre 2013, a été informé des difficultés majeures lors des négociations de l'accord de consortium. La longueur de ces négociations a conduit le partenariat à solliciter une prolongation de 12 mois de la durée du projet la portant ainsi à 54 mois.

La direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) a autorisé la mise en place d'avenants pour permettre ces modifications.

Ainsi, un avenant à la convention de subvention du 21 septembre 2010 est proposé au Conseil de communauté afin de prolonger la durée de réalisation du projet au 28 février 2015 (article 2) ainsi que les modalités de versement de la subvention (article 7).

Les autres clauses de la convention de subvention demeurent inchangées.

Aussi, il est proposé à la Communauté urbaine d'approuver l'avenant n° 2 à la convention de subvention du 21 septembre 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la prolongation de la durée du projet de recherche et de développement POLYBIO jusqu'au 28 février 2015,

b) - l'avenant n° 2 à la convention de subvention du 21 septembre 2010 à intervenir entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Aguetant.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - Le versement du solde, soit 25 854 € initialement prévu en 2014, est reporté sur l'exercice 2015 - compte 204 21 - fonction 90 - opération n° OP02O1556.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.